



Plan de relance CASTEX, c'est NON ! Nous avons besoin d'un plan de rupture !

Les annonces faites par le premier ministre CASTEX et le président MACRON confirment qu'il n'y aura pas de changement de cap. Aux conséquences sanitaires dramatiques de l'épidémie, aux effets de la crise économique sur l'emploi, s'ajoute une succession de mesures de régression sociale mises en œuvre par le gouvernement dans l'intérêt du patronat et des plus riches.

La santé des salarié-es doit être la priorité

La « reprise économique », machine à profit, ne peut se faire sans garantie pour les salarié-es et les agents de la fonction publique. Continuons d'exiger sur nos lieux de travail des protocoles sanitaires qui garantissent la santé des salarié-es, des agents et usagers des services publics.

Refusons le chantage à l'emploi

La crise sanitaire a été le prétexte d'attaques contre les droits des salariés et fonctionnaires. Chantage à l'emploi, allongement du temps de travail, baisse des salaires, « accord de performance » et activité réduite pour le maintien en emploi (ARME), le gouvernement met en avant son arsenal contre les droits des salariés et leurs conquits sociaux, au profit des politiques patronales mortifères.

Malgré plus de 500 milliards d'aide pour les entreprises il est prévu 1 million de chômeurs supplémentaires d'ici fin 2020. La perception d'aides publiques doit être conditionnée à l'embauche et au maintien de l'emploi !

Sans les mobilisations contre les réformes des retraites et de l'assurance chômage et la mobilisation des personnels de santé le gouvernement n'aurait pas reculé pendant la crise sanitaire. Pour davantage de justice sociale les salariés doivent continuer de faire entendre leurs revendications par la tenue d'assemblées générales, la manifestation et la grève !

Pour la CGT d'autres choix sont possibles :

- *L'abandon de la réforme de la retraite par points et le renforcement de notre Sécurité sociale et de notre système de retraite solidaire.*
- *L'abandon de la réforme de l'assurance chômage. L'Assurance-chômage doit jouer pleinement son rôle en assurant un revenu de remplacement pour tous, y compris les jeunes, sans condition de seuils d'accès.*
- *Le passage aux 32h pour toutes et tous afin de partager le travail et créer des emplois L'augmentation généralisée des salaires avec un SMIC à 1800 €, et le dégel du point d'indice des fonctionnaires.*

Jeudi 17septembre,

- **10 h : Rassemblement/ Manifestation place de la Charité à Louhans**
- **13h : Covoiturage pour Chalon au départ de la place de la Charité à Louhans**
- **14h : Départ de la manifestation à Chalon maison des syndicats.**